



Demande d'arrêté temporaire d'occupation du domaine public ou de circulation à l'occasion de travaux

Toute demande doit être réalisée
au minimum 3 semaines avant la date souhaitée des travaux

Adresse précise des travaux :

Nature des travaux :

Date prévisionnelle du chantier : du/...../..... au/...../.....

Durée (en jours calendaires) :

demande initiale prolongation de l'arrêté n°

Toute prolongation souhaitée devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

Travaux sur immeuble : soumis à taxe de voirie (voir tarifs en annexe)	Travaux de voirie ou réseaux divers
<u>Autorisations d'urbanisme (option) :</u> <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> PC <input type="checkbox"/> PD n° :délivrée le :/...../.....	<input type="checkbox"/> Travaux programmés fiche chantier N° : <input type="checkbox"/> Travaux non programmés <input type="checkbox"/> Travaux urgents

Demandeur agissant en tant que : Maître d'ouvrage / Propriétaire Maître d'œuvre Entreprise

Nom : Tél :

Adresse : Fax :

Courriel :@..... n° SIRET :

Entreprises chargées des travaux :

Responsable des travaux : Tél :

Nature de l'occupation :

Clôture de chantier – Surface : Echafaudage – Surface : Pose de Benne / container – Surface :

Locaux temporaires – Surface : Autres (préciser) :

Stationnement réservé (nombre de places) : N° Immatriculations véhicules :

Stationnement sur voie de :

Camion grue (norme NF EN 12999) Grue mobile automotrice (norme NF EN 13000) Nacelle élévatrice

Immatriculation Longueur en station : Largeur en station :

Poids total roulant :

Stationnement sur voie autre véhicule ou engin (préciser) :

Réglementation souhaitée (le demandeur est responsable de la matérialisation et de la signalisation réglementaire)

- Suppression du stationnement
 Neutralisation du cheminement piéton
 Circulation alternée
 Neutralisation de la bande ou piste cyclable
 Fermeture à la circulation
 Mise à sens unique de circulation
 Autre (préciser) :

Sujétions particulières :

.....

.....

Observations :

.....

.....

.....

Pièces jointes :

.....

Plans, dossier d'exploitation sous circulation, projet de lettre d'information

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR : Je soussigné :

- être responsable du chantier, objet de la demande, et redevable des droits d'occupation du domaine public
- certifie exact les renseignements contenus dans la présente demande
- certifie que le choix des caractéristiques et les conditions d'installation de l'appareil sont adaptés pour toute la durée du chantier et compte tenu de l'évolution des travaux, aux charges à lever, à l'environnement et à la compatibilité du sol de fondation
- certifie que tous les engins et véhicules de manutention et de levage utilisés sont en conformité avec la réglementation en vigueur.
- reconnais ne pouvoir prétendre à aucun recours contre la Ville dans les cas d'accidents survenus aux tiers par suite de fausse manœuvre de l'appareil, de son effondrement sur la voie publique ou de la chute sur celle-ci de tout objet, organe ou matériaux

Date et signature du demandeur :
(Valant engagement de paiement selon grille tarifaire jointe en annexe) :

Le dossier complet de demande est à retourner à la mairie de Latresne.

DELIBERATION N° 52-21062022 du 21 JUIN 2022 avec application à compter du 1er JUILLET 2022

Objet : Instauration de la tarification pour l'occupation temporaire du domaine public liée aux travaux.

Toute pose d'échafaudage ou de clôture de chantier sur le domaine public, d'occupation de stationnement

pour un chantier, de modification de la circulation automobile ou piétonne, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.

Le formulaire à compléter devra être transmis 15 jours ouvrés avant les travaux à la mairie. Aucune occupation du domaine

public pour des travaux sur immeuble ne sera accordée en l'absence de l'octroi d'une autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, etc. Outre le formulaire à compléter, un croquis de l'implantation souhaité du chantier sera fourni.

L'occupation temporaire du domaine public par un échafaudage ou une clôture de chantier est assujettie au paiement d'un droit détaillé ci-dessous.

Échafaudages - Clôtures - Stationnement chantier Domaine public clôturé avec bardage de protection, dispositif anti-affiche, bâchage réglementaire	Tarifs 2022
Occupation le 1 ^{er} mois (par m ² au sol et par semaine)	2,50 €
Occupation du 2 ^e au 3 ^e mois (par m ² au sol et par mois)	8,50 €
Occupation à partir du 4 ^e mois (par m ² au sol et par mois)	14,50 €
Échafaudages volants Appareillages servant aux réparations (par unité et par semaine)	42,00 €
Grutage mobile, livraison, manutention (par m ² et par jour)	11,50 €
Occupation sur le domaine public sans titre (sans arrêté d'autorisation)	
Installations de terrasses, étalages, accessoires, mobiliers et manifestations publiques (par m ² au sol et par jour)	16,50 €
Dépôt de matériaux et travaux (par m ² au sol et par jour)	16,50 €
Grutage mobile, livraison, manutention, engins de chantier en mouvement ou en stationnement (forfait par jour)	525,00 €

Toute période réservée est due en intégralité.